

L'UEL s'attaque aux retraités

Le patronat exige la suppression de l'ajustement des pensions et rentes à l'évolution des salaires ainsi qu'une augmentation de l'âge effectif du départ en retraite.

L'Union des entreprises luxembourgeoises (UEL) a passé au crible le régime général d'assurance-pension et formulé diverses revendications, transmises au formateur Jean-Claude Juncker et aux partis de coalition sous la forme d'une prise de position.

De notre journaliste
Liliana Miranda

Les prévisions de l'UEL, en grande partie inspirées de celles de l'inspection générale de la Sécurité sociale (IGSS), sont particulièrement pessimistes. À l'horizon 2050, l'endettement net du régime général de pension pourrait atteindre entre 151 % et 190 % du PIB, selon la rapidité avec laquelle la crise économique sera surmontée.

Le patronat rappelle que le taux de cotisations de pension s'établit actuellement à 24 %, cette charge étant supportée à parts égales par les salariés, les employeurs et l'État (trois fois 8 %). Pour que les recettes restent équivalentes aux dépenses en 2050, c'est-à-dire pour maintenir un certain équilibre budgétaire, il faudrait, selon les calculs de l'UEL, que le taux de cotisations soit revu à la hausse de manière spectaculaire pour atteindre 55 % de la masse contributive. «De telles adaptations feraient du Luxembourg un désert économique», concède le patronat.

L'UEL veut «des



30 000

LE CHIFFRE

C'est le nombre d'automobilistes luxembourgeois qui n'auraient pas acquitté leur taxe automobile ces six derniers mois, selon une information divulguée hier par la radio publique 100.7. Ce qui représente un manque à gagner de 1,5 million d'euros d'entrées fiscales pour l'État.

La radio estime que ce manque de civisme fiscal pourrait être lié au recours introduit par l'ACL devant la Cour constitutionnelle contre la taxe CO₂ introduite en janvier.

Les confrères de 100.7, soulignant que ce sont ainsi un cinquième des automobilistes qui passent à travers les mailles du filet, indiquent aussi que, dans les semaines à venir, les autorités (douane, police et contrôle technique) vont mettre la pression sur les récalcitrants.

COALITION

Les spéculations vont bon train

Le CSV et le LSAP se montrent on ne peut plus discrets quant aux négociations qu'ils mènent depuis le scrutin du 7 juin. Alors que le formateur, Jean-Claude Juncker, ainsi que les présidents des deux délégations (Jean Asselborn pour les socialistes et François Biltgen

C'est «à titre purement hypothétique» que l'UEL a effectué un autre calcul. De combien faudrait-il baisser les prestations de pension pour rester dans l'équilibre budgétaire jusqu'en 2050? Si l'exécutif introduisait une mesure de ce genre dès l'année prochaine, les retraités devraient renoncer à plus d'un tiers (38 %) des sommes qui leur sont versées aujourd'hui. Les patrons sont clairs et nets dans leur prise de position : ils ne recommandent «nullement une réduction massive et linéaire des prestations», mais souhaitent seulement prouver que «des mesures de redressement courageuses s'imposent».

L'UEL suggère notamment d'augmenter la «durée de la période de cotisation». «Il ne s'agit pas d'augmenter l'âge officiel du départ à la retraite (fixé à 65 ans), mais plutôt l'âge effectif du départ en retraite», explique le patronat. L'UEL souhaite, entre autres, inciter les seniors à rester en activité le plus longtemps

L'UEL suggère notamment d'augmenter la «durée de la période de cotisation».

possible. Et ce, en réduisant le montant de la retraite s'ils décident d'arrêter de travailler avant d'avoir atteint l'âge de 60 ans.

Une autre piste suggérée par l'UEL consiste à faire dépendre le montant de la pension de l'évolution de la longévité. «La mesure serait très efficace sur un plan purement budgétaire», peut-on lire dans la prise de position.

Ce qui dérange les patrons, c'est qu'une personne puisse percevoir une pension équivalente à cinq fois le salaire social minimum (SSM). Il serait dans ce contexte «approprié» de revoir à la baisse ce plafond «dans un délai aussi rapproché que possible».

Les propositions qui feront tout particulièrement grincer des dents dans les milieux syndicalistes, l'UEL les garde pour la fin. Il est en effet

question de faire renoncer les retraités à un ajustement systématique des pensions à l'évolution générale des salaires. Et ce, à cinq reprises.

Il faut savoir que, comme le rappelle l'UEL, les prestations de pension ont lors des années impaires été adaptées à l'évolution des salaires réels. Concrètement, les traitements pris en compte à cet effet sont les salaires annuels réguliers, y compris toutes les rémunérations accessoires, telles que les gratifications et les pécules de vacances. La population de référence est constituée des salariés de 20 à 65 ans, hormis les 20 % représentant le plus bas niveau de revenus et les 5 % représentant le plus haut niveau de revenus. «Cette économie n'induirait pas à proprement parler un déclin du pouvoir d'achat des retraités», assure l'UEL.

Le patronat a même effectué une «simulation plus radicale» en analysant les effets d'une suppression totale de la liaison entre pensions et salaires réels dès 2011. Parmi les arguments en faveur d'une telle approche, le fait qu'«une situation similaire prévaut dans nombre de pays étrangers». Au Grand-Duché, la dette du régime général des pensions ne s'élèverait plus ainsi à 190 %, mais à 56 % du PIB à l'horizon 2050.

L'UEL propose même de ne plus adapter les prestations supérieures à 1,5 fois le SSM au coût de la vie. «Lors de chaque indexation, les pensions supérieures à 1,5 fois le SSM bénéficieraient de la même augmentation en termes absolus (c'est-à-dire en euros par mois) qu'une pension égale à 1,5 fois le SSM», précise le patronat.

pour les chrétiens-sociaux) étaient censés donner plus de détails à la presse hier après-midi, ce rendez-vous a été annulé à la dernière minute pour être reporté à ce matin. Pourquoi ce changement? Là aussi, aucune information n'a filtré.

Ce qui est sûr, c'est que les spéculations vont (plus que jamais) bon train. Il faut en effet savoir que les partenaires de coalition avaient initialement prévu de passer la matinée d'aujourd'hui à travailler sur le programme gouvernemental. S'ils remplacent cela par une conférence de presse, cela pourrait signifier qu'ils ont déjà fait ce qu'ils avaient à faire. Et qu'un nouvel exécutif pourrait être en place dans les prochains jours. Pourrait, car il n'y a aucune certitude.

Cela vaut d'ailleurs aussi pour les rumeurs sur la distribution des portefeuilles ministériels. Plusieurs médias soutiennent, par exemple, que Lucien Lux (LSAP) ne fera pas partie du prochain gouvernement à cause de son mauvais score.